



Fermeture du site SIMRA d'Albert : réaction de Stéphane Haussoulier, Président du Conseil départemental

Amiens, le jeudi 10 mars 2021

La fermeture de SIMRA à Albert vient d'être confirmée. Celle-ci entraînera le licenciement de plus de 100 salariés d'ici la fin du mois de mars. Cette entreprise, sous-traitante aéronautique spécialisée dans la fabrication de planchers d'avions et de pare-brise de cockpit pour Stelia Aerospace, n'a pas résisté aux conséquences économiques de la crise sanitaire dans ce secteur particulièrement fragilisé.

C'est une mauvaise nouvelle pour le Pays du Coquelicot et pour la Somme.

La DIRECCTE a homologué le Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) qui prévoit, outre les mesures liées aux primes et à l'ancienneté, des aides financières pour la formation, la création d'entreprise ou la validation des acquis de l'expérience. Je demande donc à l'État que ces mesures soient rapidement proposées et mises en œuvre pour tous les salariés intéressés, afin de leur permettre de se projeter.

Je tiens également à rappeler que le Conseil départemental sera présent, aux côtés des salariés et de leurs familles, pour faire face aux conséquences de cette fermeture.

Le Département continue de se mobiliser dans la plate forme « Hub Mobilité Professionnelle » aux côtés des collectivités et des institutions impliquées pour accompagner les salariés dont l'emploi est menacé et pour favoriser leur reconversion professionnelle vers des filières qui recrutent. Il est pour moi primordial de préserver les compétences des salariés de ce secteur sur notre territoire, mais aussi qu'elles puissent être valorisées dans les secteurs aujourd'hui porteurs, comme le ferroviaire ou la métallurgie.

Dans le cadre de ses compétences, je rappelle que le Département met à disposition un travailleur social présent en binôme avec un agent de la Région de manière hebdomadaire sur le site de Méaulte, afin de recevoir les salariés qui le souhaitent, de leur apporter un premier niveau de réponse et de mettre en place l'accompagnement dont ils ont besoin. Par ailleurs, les agents des Maisons départementales des solidarités et de l'insertion (MDSI) sont disponibles pour recevoir les salariés en difficulté et les accompagner dans leurs démarches.

Le Département accompagnera également activement la reconversion des salariés dans les secteurs qui recrutent, avec Pôle emploi et la Région Hauts-de-France, notamment dans le cadre du dispositif « Transitions collectives » qui permet au territoire de la Somme de bénéficier d'un soutien financier de l'État.

Avec les Conseillers départementaux du canton, j'adresse tout mon soutien aux salariés de SIMRA : dans cette période que personne ne souhaite connaître, ils peuvent compter sur le Département qui sera à leurs côtés pour leur apporter une aide dans le cadre de ses compétences.

CONTACT PRESSE

Eloïse Devred - e.devred@somme.fr

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18

somme.fr/presse